

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 42

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**

Groupe de disciplines : **Ville et Territoires (VT)**

Disciplines : **Géographie et Paysage (GP)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres- Assistants des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :  
**École nationale supérieure d'architecture de : Paris- la Villette**  
Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

## Missions et activités principales :

**Groupe de Disciplines : Ville et Territoires (VT)**

**Discipline : Géographie et Paysage (GP)**

Il est attendu de l'enseignant(e) recruté(e)

- de transmettre aux étudiants en architecture les fondamentaux de la géographie ;
- de construire, avec les enseignants en place, la transmission d'une culture du paysage ;
- de participer à l'intégration de ces connaissances à la pratique des projets d'espace architectural, urbain, de paysage, de territoire ;
- de nourrir ces enseignements avec des travaux de recherches en rejoignant l'équipe AMP du département recherche de l'ENSAPLV

## Charges pédagogiques :

- **Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :**

L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer un service complet répartis entre les trois cycles de licence, master et post master, essentiellement sous forme de cours, TP/TD, et encadrement de mémoire.

**Dans le premier cycle (Licence), il assurera un enseignement de Géographie pour environ 1/3 de son temps (les 2/3 restants seront répartis entre le master et le post-master) :**

À l'ENSAPLV, un enseignement de géographie est programmé en licence 2, dispensé sous la forme d'un cours magistral et de sorties de terrain. La promotion d'environ 250 étudiants par an est divisée en 4 groupes.

Dans ce cadre, la personne recrutée assurera :

- Cours magistraux semestriels (56h) pour deux groupes, sur les fondamentaux de la géographie (notions, connaissances, méthodes) permettant à de futurs architectes de prendre en compte, dans leur projet d'espace, les caractéristiques des milieux physiques et les logiques de développement des territoires. Une connaissance de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline, une compétence spécifique sur les milieux physiques et une approche intégrée des territoires à différentes échelles sont demandées pour ce poste.
- Préparation et co-encadrement des sorties de terrain en collaboration avec les autres enseignants.  
Cette pratique mobilise les compétences de la géographie physique et humaine, générale et régionale dans divers contextes territoriaux (ruraux, urbains, péri-urbains) et un savoir-faire spécifique à une pédagogie par le terrain.
- L'articulation entre l'enseignement de la géographie et le projet d'espace par des interventions en atelier (L2 et/ou L3).

**Dans le deuxième cycle (Master) conduisant au diplôme d'État d'Architecte, l'enseignement sera centré sur le paysage en synergie avec l'équipe de recherche AMP :**

- L'enseignant(e) participera aux activités du séminaire « Architecture/S et Paysage/S » dans la thématique « Territoire, Environnement, Paysage », pour l'ensemble de ses composantes : initiation à la recherche, séminaire, suivi des mémoires, et prise en charge des travaux pour les étudiants présentant un « PFE mention recherche ».
- En outre, il/elle assurera un enseignement semestriel optionnel de séminaire, sous forme de cours magistral permettant aux étudiants d'approfondir leur culture du paysage.

**Dans le Cycle Post-Diplôme (DSA/DPEA) (interventions en géographie et en paysage)**

- L'enseignant(e) participera aux enseignements post-diplôme de l'ENSAPLV notamment le DSA « Projet urbain, paysage, métropolisation » et le DPEA « Recherches en architecture », plus spécifiquement dans le cadre de l'immersion de l'équipe AMP (Architecture, Milieu, Paysage), sous forme d'interventions et d'encadrement collégial des mémoires (doctorat souhaité).

**- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... :**

L'enseignant(e) devra assumer les charges liées notamment à :

- l'encadrement de rapports de licence (L3) et de stages ; participation aux jurys, expertises, évaluations ;
- la participation à la vie de l'école, en contribuant à ses évolutions pédagogiques ;
- la participation au montage de formations communes entre les post-masters relevant du champ VT (DSA et DPEA) et les enseignements dispensés dans les établissements de la CoMUE HESAM.
- la participation aux instances administratives de l'école et à la coordination pédagogique y afférant pour le champ VT-GP

**- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture :**

L'enseignant(e) participera aux réflexions sur l'évolution du programme pédagogique et son articulation sur la place et le rôle des enseignements de géographie et de paysage. Les perspectives d'évolution des charges pédagogiques seront à envisager en conséquence.

**Charges scientifiques :**

Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :

L'enseignant(e) intégrera le département recherche de l'ENSAPLV et l'équipe de recherche AMP-LAVUE, participera au renforcement des recherches dans le domaine du paysage, et prendra part à des appels à projet de recherche, à des actions de valorisation et de promotion de la recherche.

Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

L'enseignant(e) participera à l'encadrement de stagiaires de recherche, à la formulation des rapports de bilan et d'habilitation de l'équipe de recherche, aux réunions de coordination menées au sein du département recherche de l'ENSAPLV.

**Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école :**

L'enseignant(e) devra favoriser les liens entre les équipes du département de recherche de l'école, avec les institutions de la CoMUE HESAM et également des établissements supérieurs spécialisés dans le domaine de la géographie et du paysage.

Il lui sera également demandé de participer au rayonnement international de l'école en développant, au sein des réseaux constitués, des relations d'ordres pédagogiques (enseignements, workshops) et scientifiques (activités et travaux de recherche).

## **Environnement professionnel**

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2174 inscrits en 2014 –2015.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1<sup>er</sup> cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2<sup>e</sup> cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'école une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1<sup>er</sup> cycle Licence et 2<sup>e</sup> cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329)

### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le groupe de disciplines retenu : VT

Le champ VT dans son ensemble comprend actuellement environ 30 enseignants correspondant à une vingtaine d'ETP.

Le volet « Géographie et Paysage » comprend 1 professeur et 3 maîtres-assistants en activité, ainsi que 5 MAA correspondant à 3 ETP.

Le recrutement d'un(e) géographe à l'école permettra d'asseoir un enseignement dont les besoins sont grandissants dans le contexte contemporain de métropolisation et de développement durable.

***Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école***

***Liaisons fonctionnelles : Direction des études***

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

**Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017/2018**